

Année 2023-2024

DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE

ENSEIGNANT : BERNARD-XEMARD Clara

Maître de conférences en droit privé

CONTACT : clara.xemard@uvsq.fr

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS : Droit des personnes et de la famille (promo L1P1).

Ce cours magistral d'un volume horaire de 30 heures vise à présenter aux étudiants de première année les principales règles régissant tant le droit des personnes physiques (existence juridique ; identification juridique ; protection des personnes dites vulnérables) que le droit de la famille (étude des couples et de l'enfant), de manière à initier une réflexion sur les mouvements contemporains des deux disciplines (déjudiciarisation, fondamentalisation notamment).

OBJECTIFS VISÉS ET COMPETENCES ACQUISES

- Connaissance et compréhension de la matière.
- Maîtrise de la méthodologie juridique (dissertation, cas pratique, fiche d'arrêt principalement).

DÉROULE DES SÉANCES

Cours magistral : 10 séances de 3 heures

TD : 9 séances de 2 heures

MODE D'ÉVALUATION

Contrôle continu

Examen Terminal

Oral

Ecrit

En première session, les TD sont évalués en contrôle continu tandis que le cours magistral donne lieu à un examen terminal : la note finale est composée des deux notes (TD et examen). En seconde session, l'évaluation prend la forme d'un examen terminal.

PRÉREQUIS

Les étudiants étrangers qui souhaitent choisir ce cours doivent maîtriser la langue française.

BIBLIOGRAPHIE